

Appel aux artistes / à projets / à participation

Pour l'année européenne de la culture Esch 2022, la Ville de Differdange organise le projet « Pimp my Access(ibility) ».

Dans le cadre de ce projet, l'administration communale lance un appel à participation aux artistes, groupes ou collectifs souhaitant exprimer leurs talents dans les arts plastiques, visuels ou autres (ci-après dénommés « candidats »).

Les propositions retenues seront éligibles à une participation financière pour les artistes ainsi que pour le matériel.

Le projet

« Pimp my Access(ibility) » est un projet artistique ayant pour ambition de « pimper¹ » (améliorer) une sélection de rampes et plans inclinés du milieu urbain destinés aux personnes à mobilité réduite (handicap ou autre).

À travers ce projet, la Ville de Differdange souhaite améliorer la prise de conscience en termes d'accessibilité grâce à une visibilité du potentiel artistique associée à une expérience des mesures déjà existantes.

Les candidats sont invités à élaborer, de préférence en collectif ou de manière participative, des projets d'art en lien avec les objectifs du projet.

En plus de la valeur artistique, ces projets d'art devraient :

- Mettre en valeur un lieu pour inciter le public à emprunter les plans inclinés
- Inviter à la contemplation ou à la critique sur un aspect, une particularité ou une fonction du plan incliné
- Exprimer un message en faveur d'une prise de conscience de la thématique du handicap
- ...

Les prestations proposées ne devront en aucun cas réduire, détériorer, diminuer ou compliquer l'accessibilité du lieu.

L'organisateur reste à la disposition de chaque candidat avant, pendant et après la réalisation de l'œuvre, pour l'informer ou l'accompagner dans toutes les questions liées à l'accessibilité.

¹ "To make something look fashionable or impressive, usually by adding things to it" (<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/pimp>)

Caractère participatif

L'accessibilité étant une notion concernant l'ensemble de la société, les projets impliquant des interactions, une participation ou une collaboration avec différents acteurs seront privilégiés. Ceci peut être prévu et réalisé durant les phases de conception et de réalisation du projet. De même, une fois l'œuvre terminée, une interactivité active ou passive avec les visiteurs peut être envisagée durant la période où l'œuvre sera accessible au public.

Éligibilité

L'appel à candidature s'adresse à toute entité ayant des compétences artistiques ainsi qu'à tout regroupement formel ou informel de personnes concernées. Ces publics peuvent être concernés de manière directe ou indirecte thématique (usagers, visiteurs, bénéficiaires, accompagnants, entourage, ...)

Par exemple, les candidats peuvent être :

- Des artistes ou collectifs d'artistes, amateurs ou professionnels
- Des personnes privées
- Des groupes ou communautés, sans but lucratif et formés autour
 - d'une pratique artistique
 - d'une nationalité
 - d'une sensibilité sociale ou sociétale
 - d'une activité sportive ou de loisir
- Des établissements d'enseignement ou de formation

Concernant le calendrier de réalisation, il sera à présenter dans le dossier de candidature avec, si possible, la considération que la période du 22 septembre au 22 octobre 2022 comme « moment clé » du projet.

Critères de participation et procédure de sélection

Les candidatures sont ouvertes à tous les intéressés remplissant les objectifs du projet. Chaque candidat sera invité à indiquer le ou les lieux souhaités pour la réalisation de l'œuvre. Attention, certains lieux présentent des contraintes particulières à prendre en compte.

Le dépôt de candidature est gratuit et se fait par le dépôt d'un dossier (**www.differdange.lu/esch2022/pimpyaccess**) auprès du service à l'égalité des chances de l'administration communale de la Ville de Differdange.

Toutes les candidatures seront analysées de façon équitable en fonction des critères suivants :

- Innovation artistique
- Respect des contraintes
- Faisabilité et budget prévisionnel
- Caractère participatif

Les candidats sélectionnés ou non-sélectionnés seront avertis par courrier postal ou électronique.